



PROPOSITIONS CONCRETES DE SORTIE DE L'IMPASSE POST ELECTORALE EN CÔTE D'IVOIRE

I – ASPECTS DE L'IMPASSE POST ELECTORALE EN CÔTE D'IVOIRE

Suite au second tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, la Côte d'Ivoire vit dans une impasse post électorale caractérisée par un bicéphalisme au sommet de l'Etat et des violences sur l'ensemble du territoire national. Les différentes médiations nationales et internationales n'arrivent pas encore à débloquer la situation. Cette impasse apparaît comme la conséquence, depuis 2002, d'une recherche de solution à la crise ivoirienne centrée uniquement sur les intérêts de quelques leaders politiques. Or des dispositions pertinentes de certaines résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU expriment clairement la nécessité d'impliquer la société civile dans la recherche de solution à la crise ivoirienne. Entre autres, les résolutions 1633 (2005), 1721 (2006) et 1880 (2009) des Nations Unies demandent l'implication de la société civile dans la recherche de résolution à la crise.

Par ailleurs, la recommandation n°3 des Journées de Consensus National, ayant réuni toutes les forces vives de la nation à l'initiative de la société civile, demande la création d'un « Conseil National de Sortie de Crise » pour prendre en main tout le dossier de sortie de crise. Il faut souligner que les principaux partis politiques, le secteur privé, les centrales syndicales, les confessions religieuses et les grands réseaux d'ONG se sont tous engagés, par leur signature, sur les recommandations des Journées de Consensus National.

Par rapport à ce qui précède, la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), la plus grande faitière de la société civile nationale, composée de structures issues des confessions religieuses (chrétiennes et musulmanes), des organisations professionnelles, des centrales syndicales et des ONG conduit une mission d'observation électorale de long terme depuis plus de deux ans (septembre 2008-décembre 2010). Elle a en outre déployé 1100 observateurs aux premier et second tours du scrutin présidentiel. Elle voudrait faire des propositions concrètes de sortie de crise.

II – PROPORTIONS CONCRETES DE SORTIE DE CRISE

Trois solutions alternatives sont proposées :

Proposition n°1 : Reprise partielle du vote dans les bureaux de votes litigieux, en référence à la déclaration de la CSCI du 07 décembre 2010.

A l'issue de cela, la vérité des urnes serait opposable aux deux candidats.

Proposition n°2 : Mise en place d'un gouvernement d'union nationale avec la participation de la société civile.

Ce Gouvernement de 25 membres au maximum, d'un mandat de 12 à 18 mois, aurait pour mission de traiter de manière plus transparente et consensuelle, les divers aspects de la sortie de crise, de la réconciliation nationale et de la révision de la constitution.

Il préparerait en outre des conditions pacifiques pour de nouvelles élections.

Il serait composé comme suit :

- 05 portefeuilles pour la société civile (Intérieur et Sécurité, Défense, Justice et Droits de l'Homme, Communication, Economie et Finance) afin de régler, en toute impartialité, les problèmes de réunification du pays et de réconciliation nationale ;
- 10 portefeuilles pour le LMP ;
- 10 portefeuilles pour le RHDP ;

La Présidence serait accordée à la LMP (camp de M. Gbagbo) et la Vice Présidence au RHDP (camp de M. Ouattara).

Proposition n°3 : Création d'un Conseil National Indépendant de Sortie de Crise

Le Conseil National Indépendant de Sortie de Crise, présidé par une personnalité indépendante de la société civile, serait composé de représentants de la classe politique, du secteur privé, du monde du travail, des confessions religieuses et de la société civile pour prendre en main tout le dossier de sortie de crise. Il assurerait une transition de 18 mois pour faire la réunification du pays, la réconciliation nationale, la révision constitutionnelle, l'organisation de nouvelles élections....

Fait à Abidjan, le 17 décembre 2010

Le Coordinateur National de la CSCI,

Dr Patrick N'GOUAN